



Triturus helveticus (photo R.Criou, 2007)

Description

Adultes : La coloration de fond est brunâtre à verte avec des taches foncées sur les flancs (plus nombreuses chez les mâles). La succession des taches peut être structurée de manière à former des lignes plus ou moins distinctes. La face ventrale est plus claire en son centre (jaune à orange) et s'assombrit latéralement vers les flancs. Une ponctuation est possible, mais pas au niveau de la gorge qui est de couleur chair rosée, à la limite de la transparence. Latéralement, des replis cutanés donnent au tronc une allure quadrangulaire.

En période de reproduction, une fine crête se détache sans interruption du corps à la queue (mâles). Celle-ci se termine par un filament foncé de 4 à 7 mm chez les mâles. Ce filament caudal est absent ou rudimentaire chez les femelles. Les pattes postérieures s'assombrissent et sont fortement palmées chez le mâle. La coloration de la queue est légèrement orangée, bordée de part et d'autre par une rangée de taches foncées. Le cloaque du mâle est plus foncé.

La tête est mouchetée de brun et est plus longue que large, le museau est arrondi. Quelques bandes longitudinales ornent la tête. L'une d'entre elles masque l'oeil.

Jeunes : Les larves sont flanquées de treize sillons longitudinaux sur chaque flanc. Le corps et la queue sont pourvus d'une crête continue. Le corps est au moins aussi long que la queue. Les jeunes larves ont la face dorsale relativement claire, d'un jaune brunâtre finement et densément ponctué de taches foncées, avec une ligne vertébrale foncée. Les flancs sont jaunâtres avec des taches argentées et sont surlignés d'une bande longitudinale foncée. Les larves plus âgées sont dorsalement plus foncées (brun olive) et ventralement plus argentées. La gorge n'est pas pigmentée. Les jeunes mesurent 3 à 4 cm en fin de métamorphose.

Habitat, mœurs et reproduction

Le Triton palmé a une grande amplitude écologique dans une grande partie de son aire de répartition. Il se rencontre davantage dans des eaux oligo-mésotrophes (pH <6). Il montre aussi une tendance "sylvicole". On le trouve donc dans des milieux très différents comme des bassins artificiels, des sources naturelles, des mares exposées ou ombragées, des carrières, des ruisseaux, ... mais souvent près ou dans des zones boisées. Les cours d'eau à fort courant ne sont pas fréquentés. Les sites de reproduction sont relativement profonds, assez ensoleillés (moins que pour le Triton alpestre) et végétalisés, même si l'espèce peut se contenter de fonds couverts de vase et de matières végétales en décomposition.

L'hibernation se fait dans l'eau ou à terre, dans les mousses, des galeries souterraines ou des vieilles souches.

Migration : les tritons mènent une existence aquatique pendant la saison de reproduction. En fonction de la température (nuits >5°C), la migration vers les points d'eau s'étend de mars (rarement février) à avril. Les adultes quittent l'eau après s'être reproduits. Les larves gagnent le milieu terrestre à la fin de l'été, sauf de rares individus néoténiques. Certains individus peuvent rester dans l'eau, voire repasser d'une phase terrestre à une phase aquatique pour y passer l'hiver. Les déplacements sont d'ampleur limitée : au plus 400-550m, souvent moins de 100m de distance par rapport au site de reproduction.

En présence d'une femelle, le mâle replie sa queue et la fait vibrer vers elle. Celle-ci répond en se plaçant perpendiculairement à son partenaire. Le spermatophore est déposé au fond de l'eau et le mâle guide la femelle dans son déplacement afin qu'elle puisse le prélever à l'aide des lèvres de son cloaque. La fécondation est interne. Les 100 à 300 oeufs sont pondus seuls ou par petits groupes sur des feuilles repliées de plantes aquatiques. Les larves éclosent après 15 à 25 jours de développement embryonnaire. La métamorphose des larves longues de 3-5 cm est achevée 3 à 4 mois plus tard. Localement, la vie larvaire peut être considérablement allongée et la métamorphose peut parfois se faire sous un abri terrestre. Les juvéniles sont longs de 4 cm environ.

Systématique :

Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789) (anc. *Triturus helveticus*)

Règne : Animalia

Embranchement : Chordata

Classe : Amphibia

Ordre : Urodela

Famille : Salamandridae *

Nom français : Triton palmé

Espèce réglementée

International :

Convention de Berne : Annexe III

De portée nationale :

Amphibiens et Reptiles protégés : Article 3

Source INPN